

Règlement d'utilisation de la salle Concordia

(1/07/2023)



La demande de réservation de la salle se fait par email auprès de la coopérative (info@concordia-chamoson.ch) ou, pour ceux qui ne sont pas connectés, de manière orale auprès du gérant.

Lors de la demande de mise à disposition, le prix de location sera communiqué.

La salle Concordia ne peut être utilisée que si une réservation a été effectuée et figure sur le tableau des réservations affiché dans le couloir attendant.

Les clefs de la salle seront remises en **échange** du **paiement** de la location au Café le Vat'.

Lors du début de l'utilisation, la salle est aménagée de manière standard. Cet **aménagement** est à **remettre en place au terme de l'utilisation**.

Vols et dommages : La coopérative décline toute responsabilité lors de l'utilisation des locaux, en particulier le vol de biens appartenant aux utilisateurs des locaux. L'utilisation des locaux se fait sous la seule responsabilité de l'utilisateur. Une assurance en responsabilité civile est recommandée. Tout vol de matériel appartenant à la Coopérative sera dénoncé, et il sera demandé une indemnisation équitable pour tout dommage aux locaux.

Nuisances sonores : La salle ne peut être utilisée que jusqu'à 22h. Un départ discret à cette heure est demandé. A partir de 22 heures, aucun bruit excessif ne sera toléré (musique, chant, cris, etc.), et les personnes ayant loué cette salle disposent alors de 30 minutes supplémentaires pour débarrasser les déchets et ranger les lieux. La coopérative décline toute responsabilité en cas de plainte concernant le bruit, laquelle sera entièrement portée à la charge de l'utilisateur de la salle.

Propreté, nettoyage : Une grande attention doit être apportée à la propreté lors de l'utilisation de la salle, en particulier aux chaussures souillées en hiver. Pour la location d'une journée entière, un nettoyage est prévu par la Concordia pour la somme de 30.- (indiqué sur le tarif de location) : cette condition n'est pas discutable. La Coopérative se réserve le droit de facturer le nettoyage de la salle en cas de salissures excessives du local ou du mobilier, et de refuser les futures demandes de location.

A la fin de l'utilisation, les verres, bouteilles et autres déchets doivent être débarrassés.

Merci de ne pas **se parquer** sur les places privées du voisinage de la Coopérative et de vous informer des endroits possibles pour le parking lors de la réservation.

Prix de location de la salle Concordia

(01-07-2023)



Dimensions du local : 12,75m x 5,70m soit environ 70m²

Capacité estimée à 50/60 personnes environ (en mode assis)

	Non coopérateur			Coopérateur		
	1 ou 2 heures	½ jour	1 jour	1 ou 2 heures	½ jour	1 jour
Personne privée pour utilisation privée	25.-	80.-	200.- +30.-	12,50	40.-	150.- +30.-
Utilisation commerciale	50.-	100.-	200.- +30.-	25.-	50.-	150.- + 30.-
				3 coopérateurs dans la société à but non lucratif		
Société à but non lucratif	25.-	80.-	150.-+30.-	Gratuit	40.-	75.- + 30.-
Lors d'un décès	La salle sera préparée selon le nombre de participants et les indications de la famille Les consommations seront servies ou préparées sur les tables par l'équipe du Café Le Vat'					

Equipements mis à disposition dans la salle Concordia

- Un combi réfrigérateur/congérateur
- Un four à micro-ondes
- Un minifour
- Un évier
- 12 tables
- 30 chaises (possibilité d'en rajouter)
- Un balai
- Une balayette et une pelle à poussière

